



ACCOMPAGNER LA PRISE DE FONCTION

———— FICHE PARCOURS ————



———— “ ————

Prendre ses marques aujourd'hui, trouver sa place durablement.

———— ” ————

LES ENJEUX

REPÈRES & INTÉGRATION

Comprendre son nouvel environnement pour mieux y trouver sa place.



Faciliter l'intégration et réduire le temps nécessaire pour que le collaborateur contribue pleinement dans sa fonction.

Comprendre son nouvel environnement, ses codes et ses attentes pour trouver plus facilement sa place.



FONCTION & POSITIONNEMENT

Clarifier sa fonction pour l'exercer avec confiance et légitimité.



Favoriser une prise de fonction conforme aux responsabilités et aux enjeux attendus par l'entreprise.

S'appropriier son rôle, clarifier son périmètre et construire progressivement sa légitimité.



LES ENJEUX

RELATIONS & COOPÉRATION

Trouver le bon positionnement pour construire des relations de travail efficaces.



Préserver la dynamique collective et favoriser une coopération efficace autour de la nouvelle fonction.

Construire des relations adaptées avec son manager, ses collègues ou son équipe et trouver son positionnement relationnel.



PRÉVENTION & SÉCURISATION

Repérer les difficultés tôt pour éviter qu'elles ne s'installent.



Repérer précocement les difficultés, limiter les risques de désengagement ou de rupture et sécuriser l'investissement lié au recrutement, à la mobilité ou à la promotion.

Exprimer les difficultés, ajuster ses attentes et dépasser plus rapidement les obstacles rencontrés pendant les premiers mois.



LA DIFFÉRENCE MAPP

Certaines étapes de la vie professionnelle ne s'apprennent pas.
Elles s'accompagnent.



Ni un **organisme de formation**



Ni un **cabinet de conseil RH**



Ni un **cabinet de coaching**

Chez MAPP, nous concevons des **parcours d'accompagnement** qui mobilisent, selon les besoins, **plusieurs approches et plusieurs expertises** pour répondre à des **situations professionnelles complexes**, avec une conviction simple : **lorsqu'un salarié trouve ou retrouve durablement ses ressources, sa place ou son engagement, c'est toute l'entreprise qui en bénéficie.**

Notre approche



Une logique de prévention, de préservation de l'engagement, de maintien dans l'emploi et de développement des compétences psychosociales



Une approche individualisée prenant en compte les besoins, le contexte professionnel et les objectifs de chacun



Une démarche centrée sur les ressources, les compétences et les capacités des personnes



Des interventions assurées par des professionnels de l'accompagnement (psychologues, coaches, sophrologues, conseillers en insertion professionnelle...)



Un accompagnement concret et pragmatique



Des outils directement transférables dans le quotidien professionnel



Une posture bienveillante, confidentielle et respectueuse du rythme de chacun



LE PROCESSUS

PRÉDIAGNOSTIC



DÉFINITION DU BESOIN

Rencontre entre l'entreprise et MAPP (Référent.e MAPP) afin de définir le besoin, les attentes de chaque partie prenante, les points d'attention, les contraintes particulières et les premières orientations.

DIAGNOSTIC



PRÉCISION DU BESOIN

Entretien entre le/la référent.e de parcours et la ou les personnes à accompagner. Approfondissement du besoin, définition et coconstruction du parcours.



ACCOMPAGNEMENT PARCOURS ADAPTATIF



Réalisation de l'accompagnement avec ajustement du parcours aux besoins et évolutions constatées, toujours en accord avec la ou les personne(s) accompagnée(s) et dans le respect des modalités validées par l'entreprise.

BILAN ENTREPRISE

RESTITUTION



Restitution à l'entreprise des éléments préalablement définis, dans le respect de la confidentialité.

Référent.e de parcours

Systématiquement désigné.e, il/elle est le garant de la continuité et de la cohérence de l'accompagnement.

MOBILISATION DES RESSOURCES



ANALYSE DU BESOIN



Partage du prédiagnostic au sein de l'équipe MAPP, ébauche de parcours à mettre en place, questions en suspens, mobilisation du ou des professionnels adéquat(s) et désignation du ou de la référent.e de parcours.

VALIDATION DU DISPOSITIF

ACCORD SUR LES MODALITÉS



Présentation à l'entreprise des modalités d'accompagnement proposées, dans le respect de la confidentialité : compétences mobilisées, format, volume d'heures et tarif. Validation des modalités de prise en charge.

BILAN BENEFICIAIRE

CONCLUSION



Bilan du parcours avec la personne accompagnée : évolutions constatées, objectifs travaillés, ressources mobilisées et suites éventuelles.



Référent.e MAPP



Référent.e de parcours



ASSOCIATION MAPP

36 boulevard André Netwiller
31200 TOULOUSE



toulouse@mapp-asso.fr



06.19.51.08.78

A chaque étape du parcours professionnel,

Nous sommes là



www.mapp-asso.fr

